

*M. le Curé.*—Ces réflexions me causent une véritable joie et je vais profiter de vos excellentes dispositions pour vous offrir un nouveau bref du chef de l'Eglise, qui est une approbation pleine et entière du règlement que Delle. de Gentelles lui a soumis, il y a quelques mois, et qui a pour but d'obtenir une réforme sérieuse du luxe immodéré que les parures affectent à notre époque. Voici les paroles de Pie IX :

A sa bien-aimée fille en Jésus-Christ, Marie de Gentelles.

Pie IX, Pape.

Chère-fille en Jésus-Christ,

Salut et bénédiction apostolique.

Nous vous félicitons, chère fille en Jésus-Christ, du succès que Dieu a bien voulu accorder à votre appel contre le luxe : vous avez vu se multiplier en effet les éditions de votre ouvrage ; vous l'avez vu traduit en plusieurs langues et accueilli par les femmes catholiques, avec un tel empressement que des personnes graves et prudentes ont cru devoir insister auprès de vous pour que vous proposiez à vos sœurs dans la foi de former entre elles une association dans le but de combattre le luxe, fléau de la morale aussi bien que de *l'économie publique et privée*.

Assurément, si les volontés et les forces isolées pouvaient se réunir en un seul faisceau, la puissance de l'exemple deviendrait beaucoup plus forte et son action sur les autres femmes beaucoup plus efficace, surtout si les plus distinguées par la position et par la fortune voulait souscrire à ce projet. Que si l'on réussissait de la sorte à répandre le goût d'une dépense modérée dans la toilette, ce serait non-seulement servir la modestie, ménager les ressources domestiques qui pourraient être souvent employées au soulagement de l'indigence, mais encore ce serait rendre une grande partie de la journée